

VILLE DE MONTELIMAR

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : VILLE DE MONTELIMAR

Adresse postale : Hôtel de Ville – Place Emile Loubet

Localité/Ville : MONTELIMAR

Code postal : 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Maire de Montélimar ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpa.j@montelimar-agglo.fr

Code NUTS : FRK23

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Réfection de clôtures et portails des bassins de rétention

Référence : 2026T0009

II.1.2) Code CPV principal

45342000-6

45421148-3

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte :

Le présent marché concerne principalement des travaux qui consisteront en la fourniture et pose de grillage, clôtures, portails et la confection de massifs bétons et de longrines.

Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

75 000,00 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Réfection de clôtures et portails des bassins de rétention

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45342000-6

45421148-3

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

Le présent marché concerne principalement des travaux qui consisteront en la fourniture et pose de grillage, clôtures, portails et la confection de massifs bétons et de longrines.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

Critère de qualité : Valeur technique : Coefficient 2.75

Critère de qualité : Prix : coefficient 2

Critère de qualité : Protection de l'environnement : coefficient 0.25

II.2.11) Information sur les options

Option : OUI

Il est prévu une option au sens du droit communautaire :

- En cas de nécessité de réalisation de prestations similaires, le recours au marché sans publicité ni mise en concurrence suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique pourra être utilisé dans un délai de trois (3) ans à compter de la notification du marché.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au DAUPHINE LIBERE du 17 avril 2026 et inséré sur le site internet de la Ville le 14 avril 2026.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE

MARCHÉ N° M260039

LOT :

INTITULÉ : Réfection de clôtures et portails des bassins de rétention

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché 25 août 2026

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 8

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 8

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DE TITULAIRE

Nom officiel : AU DETOUR D'UN PAYSAGE

Adresse postale : Rue Jean-Jacques MENURET

Localité/Ville : MONTELIMAR

Code postal : 26200

Pays : France

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 75 000.00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1-1, R.2123-1-1° et R.2131-12-2° et R.2162-2 alinéa 2 du Code de la Commande Publique (C.C.P.).

Modalités de consultation du marché :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration**.

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 26 août 2026

Le Maire,